



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes



BP JEPS « ANIMATION SOCIALE »

Photographie

(à coller)

FICHE D'INSCRIPTION ET DE VERIFICATION DES TESTS D'EXIGENCES PREALABLES A LA FORMATION (TEP)

Je soussigné(e) : **Nom** : **Prénom** :
NOM d'USAGE :
Nat. :
Sexe :
Date et lieu de naissance : **Dép. de naissance** :
Adresse permanente :
Tél :
Courriel :

Sollicite mon inscription aux tests d'exigence préalables à la formation.

- Titulaire de l'attestation (en cours de validité) d'une des formations suivantes relatives au secourisme : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU de niveau 1 ou 2, certificat de SST
- Justifie d'une expérience d'animateur (professionnelle ou non) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures (1 mois ½) au moyen d'attestation d'expérience en qualité d'animateur délivrée par la ou les structures, bulletins de paie...)

Ou bien

- Dispensée de la justification de l'expérience professionnelle ou non professionnelle en étant titulaire d'une des qualifications suivantes (**cochez la case**) :
- brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ;
 - certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire » ;
 - certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs » ;
 - brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ;
 - brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ;
 - baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ;
 - baccalauréat professionnel agricole (toute option) ;
 - brevet professionnel délivré par le ministre de l'Agriculture ;
 - brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;
 - baccalauréat professionnel ASSP « accompagnement soins et services à la personne » ;
 - brevet d'études professionnelles « accompagnement soins et services à la personne » ;
 - diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) ;
 - diplôme professionnel d'aide-soignant (DPAS) ;
 - diplôme d'aide médico-psychologique (AMP) ;
 - certificat d'aptitudes professionnelles « petite enfance » ;
 - brevet d'études professionnelles « carrières sanitaires et sociales » ;
 - brevet d'études professionnelles agricoles « services aux personnes » ;
 - titre professionnel agent(e) de médiation, information, services ;
 - titre professionnel technicien(ne) médiation services ;
 - diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
 - diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social ;
 - diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
 - diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale.

Fait à... .., le

Signature du candidat

Cadre réservé à l'Organisme de Formation

Dossier d'inscription aux TEP

Pièces vérifiées et dossier certifié complet

OUI NON

Fait à le.....

Dossier d'inscription à la formation

Pièces vérifiées et dossier certifié complet

OUI NON

Fait à le.....